

## Compte rendu de l'Assemblée générale mixte du 30 juin 2020

---

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Maurel & Prom s'est tenue à huis clos ce jour sous la présidence de Mr Aussie Gautama en application de l'article 4 de l'ordonnance n°2020 321 du 25 mars 2020, et en conformité avec l'ensemble des dispositions légales applicables.

### **Résolutions**

L'Assemblée générale mixte des actionnaires a adopté l'ensemble des résolutions figurant à l'ordre du jour. L'Assemblée générale a notamment approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2019 et décidé de ne pas verser de dividende au titre de cet exercice.

La retransmission de l'Assemblée générale du 30 juin 2020 accessible en différé ainsi que les résultats des votes sont disponibles sur le site internet de Maurel & Prom – Rubrique Assemblées générales :  
<https://www.maureletprom.fr/fr/investisseurs/assemblees-generales>

### **Composition du Conseil d'administration et de ses Comités**

L'Assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de Mme Nathalie Delapalme, ratifié la cooptation de Mr Daniel Purba en qualité d'administrateur et approuvé la nomination de Mme Caroline Catoire en qualité d'administratrice indépendante en remplacement de Mr Roman Gozalo.

Ainsi, le Conseil d'administration de Maurel & Prom est composé de 7 membres dont 3 administrateurs indépendants. Parmi ces 7 administrateurs, 4 sont des femmes représentant 57% des membres du Conseil.

Le Conseil d'administration réuni ce jour après l'Assemblée générale, a renouvelé le mandat de Mr Olivier de Langavant en qualité de Directeur Général. Le Conseil a également procédé à une révision de ses Comités spécialisés qui se composent désormais d'un Comité d'audit, d'un Comité d'investissements et des risques et d'un Comité des nominations, rémunérations et RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale).

L'ensemble des informations sur la composition du Conseil d'administration et de ses Comités sont disponibles sur le site internet de la Société, rubrique Gouvernance :  
<https://www.maureletprom.fr/fr/groupe/gouvernance/comites-specialises>

Il a également été décidé de désigner deux censeurs : Messieurs Roman Gozalo et John Anis.

Plus d'informations : [www.maureletprom.fr](http://www.maureletprom.fr)

## Contacts

### **Maurel & Prom**

Relations presse, actionnaires et investisseurs

Tél. : +33 (0)1 53 83 16 45

[ir@maureletprom.fr](mailto:ir@maureletprom.fr)

### **NewCap**

Communication financière et relations investisseurs / Relations Media

Louis-Victor Delouvrier / Nicolas Merigeau

Tél. : +33 (0)1 44 71 98 53 / +33 (0)1 44 71 94 98

[maureletprom@newcap.eu](mailto:maureletprom@newcap.eu)

---

*Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables, mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut, les variations des taux de change, les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole, les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés, les problèmes opérationnels, la stabilité politique, les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.*

---

Maurel & Prom est cotée sur Euronext Paris  
CAC All-Tradable – CAC Small – CAC Mid & Small – Eligible PEA-PME and SRD  
Isin FR0000051070 / Bloomberg MAU.FP / Reuters MAUP.PA